

Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies ont conclu une alliance mondiale pour le captage du carbone

17 Juillet 2025

Technip Energies (PARIS : TE) et Shell Catalysts & Technologies ont signé un accord mondial afin de collaborer de manière exclusive à la fourniture de solutions de captage du carbone post-combustion à base d'amines, qui s'appuie sur le système de captage de CO₂ CANSOLV¹ de Shell.

Cette alliance associe l'expertise technologique de pointe de Shell Catalysts & Technologies à l'excellence de Technip Energies en matière d'intégration de technologies et de réalisation de projets. Les deux entreprises s'engagent à collaborer en exclusivité afin de proposer une solution renforcée et complémentaire dans le domaine du captage du carbone post-combustion, avec pour objectif de maximiser la valeur apportée à leurs clients.

Shell Catalysts & Technologies et Technip Energies estiment que ce modèle est le plus adapté pour rendre le captage du carbone plus attractif pour les investisseurs, plus facilement déployable à l'échelle et plus accessible pour les industriels – et ainsi accompagner les clients dans leurs efforts de décarbonation. De la conception à l'exploitation, cette alliance s'appuie sur une collaboration étroite et engagée, visant à garantir une exécution fluide ainsi qu'une optimisation continue des performances.

Robin Mooldijk, Président Projets & Technologie chez Shell, a déclaré : « Cet accord marque une étape clé dans une relation fondée sur une ambition commune et sur des résultats concrets obtenus conjointement. Grâce à cette alliance renforcée avec Technip Energies, nous aidons nos clients à faire progresser leurs projets de décarbonation, en nous appuyant sur une expertise solide et plus d'une décennie de collaboration. »

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « En formant une alliance mondiale avec Shell Catalysts & Technologies dans le domaine du captage du carbone, nous conjugons technologie de pointe, ingénierie intelligente et excellence dans la réalisation de projet. Cette alliance est l'aboutissement de plus d'une décennie de collaboration et d'innovation continue. Notre ambition est de concevoir un monde durable, en apportant aux secteurs les plus difficiles à décarboner des solutions à la fois fiables et économiquement viables. La solution de captage du carbone Canopy by T.EN™, alimentée par Shell CANSOLV® incarne cette ambition de manière pragmatique. »

L'alliance entre Shell Catalysts & Technologies et Technip Energies repose sur une base solide, avec deux unités CANSOLV actuellement en service et quatre projets ayant atteint une décision finale d'investissement au cours des deux dernières années. Parmi eux figure Net Zero Teesside Power, un projet pionnier qui deviendra la première centrale à gaz au monde équipée d'un système de captage et stockage du carbone. Tout au long de cette période, les deux entreprises ont continuellement fait évoluer leur offre grâce à l'innovation, à la standardisation et aux retours d'expérience opérationnels, pour mieux répondre à l'évolution des besoins du marché.

¹ CANSOLV est une marque déposée de Shell.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos de Shell Catalysts & Technologies

Shell_TechnipEnergies_Alliance



Shell_TechnipEnergies_Alliance

Shell Catalysts & Technologies a pour mission de fournir aux entreprises, qu'elles appartiennent ou non à Shell, les outils, les technologies et les connaissances nécessaires pour mener à bien la transition énergétique.

Nous repoussons les limites dans le domaine de la transition énergétique. Depuis des décennies, nous mettons au point des innovations technologiques qui permettent de relever des défis apparemment insurmontables. Aujourd'hui, nous disposons, ou sommes en train de développer, un large éventail de solutions différenciées qui offrent des possibilités intéressantes de décarbonation, notamment les biocarburants, le captage du carbone et les technologies de l'hydrogène décarboné (bleu).

Ce qui nous distingue, c'est la connaissance que nous avons acquise grâce à l'héritage de Shell en tant qu'exploitant de raffineries et d'usines pétrochimiques dans le monde entier. Cela nous donne également une perspective unique sur la manière dont les raffineurs peuvent rester compétitifs.

Notre expertise de renommée mondiale en matière de catalyseurs et de recherche et développement nous a permis d'établir un palmarès enviable dans le développement de zéolithes et de catalyseurs de pointe, de solvants avancés et de processus novateurs, et constitue une base solide pour notre développement technologique futur.

Pour plus d'informations, visitez le site www.shell.com/ct.

Contacts

Technip Energies

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

Shell Catalysts & Technologies

Relations Médias Shell
Tel: +31 (0)70 377 8750
Email: media-nl@shell.com

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles

sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Pièces jointes

- [Shell TechnipEnergies Alliance](#)
- [Communiqué de presse - Technip Energies Alliance mondiale avec Shell](#)